

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE SECTORIELLE DE L'APASQ DU 25 AVRIL 2009

---

Tenue le 25 avril 2009 de 14 h 40 à 16 h 10, dans les locaux FNC/CSN, 1601, av. De Lorimier, à Montréal  
et simultanément par liaison téléphonique Salle Raymond-Parent, 155 Boulevard Charest Est, à Québec

Étaient aussi présents Gilles Marsolais, Francine Bousquet, conseillère syndicale FNC, Michel Lemire, conseiller syndical FNC et Sylvain Côté, conseiller syndical FNC, Viviane Morin, Anne Pouradier Duteil.

Membres du conseil d'administration : Raymond Marius Boucher, président, Anne-Séguin Poirier, trésorière, David Gaucher, administrateur, Anouk Looten, administratrice, Julie Deslauriers, administratrice, Geneviève Tremblay, administratrice démissionnaire, Alain Jenkins, vice-président.

Membres présents et formant quorum : Claude Accolas, Jean Bélisle, Erika Blais Adam, Robert Breton, Katerine Brochu, Linda Brunelle, Marco Coniglione, Marcel Dauphinais, Élise Dubé, Daniel Fortin, Maryline Gagnon, Claude Goyette, Vano Hotton, Marie-Josée Lanoix, Sylvain Letendre, Pierre-Étienne Locas, Alain Lortie, Mathieu Marcil, Julie Pelletier, Déline Petrone, Charles-Antoine Roy, François Saint-Aubin, Marc Sénécal, Mireille Vachon et Julie Vallée-Léger

---

### Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
  2. Élection d'un secrétaire d'assemblée
  3. Élection d'un président d'assemblée
  4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée sectorielle
  6. Présentation de l'entente de principe ADISQ
    - 6.1. Période de questions
    - 6.2. Adoption du projet de l'entente collective APASQ ADISQ
  7. Varia
  8. Levée de l'assemblée
- 

### 1. Ouverture de l'assemblée

Raymond Marius Boucher souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée à 14h40.

### 2. Élection d'un secrétaire d'assemblée

Raymond Marius Boucher, appuyé par Mathieu Marcil, propose de nommer Anne Pouradier Duteil secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

### **3. Élection d'un président d'assemblée**

Il est proposé par Raymond Marius Boucher, appuyé par Claude Goyette, de nommer Gilles Marsolais président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Après la lecture de l'ordre du jour par le président, il est proposé par Anouk Looten, appuyée par Julie Deslauriers, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant un point varia.

Adopté à l'unanimité.

### **5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée sectorielle**

Marcel Dauphinais remarque qu'il manque la date sur le procès-verbal de la précédente assemblée sectorielle. La correction étant apportée par Raymond Marius Boucher, Claude Goyette, appuyé par Alain Jenkins, propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée sectorielle.

Adopté à l'unanimité.

### **6. Présentation du projet d'entente collective**

Raymond Marius Boucher propose à Sylvain Côté, Robert Breton et Mireille Vachon de présenter le projet d'entente collective de l'ADISQ.

Sylvain Côté survole en l'expliquant le projet d'entente collective.

Robert Breton remercie le comité de négociation pour son travail. Sylvain Côté rappelle que la négociation a commencé en 2004.

La multiplicité des producteurs représentés par l'ADISQ, la prise en compte des pratiques de l'industrie musicale, l'ajout de nouveaux domaines de conception au cours des négociations et la recherche de conditions de travail représentatives ont été les principales difficultés rencontrées lors de ce travail de négociation.

#### **Période de questions**

Claude Accolas s'interroge sur la manière dont a pu être établie la rémunération des droits de suite. Sylvain Côté rappelle qu'un des objectifs de la négociation était de permettre aux plus petits concepteurs et producteurs de trouver leur place.

David Gaucher souhaite que le projet d'entente collective soit discuté page par page et rappelle à l'assemblée qu'elle n'est pas obligée d'accepter ce projet, qu'une nouvelle négociation est toujours possible.

Alain Marty trouve le projet très positif.

Claude Goyette, appuyé par Sylvain Letendre, propose l'adoption du projet.

Certains membres souhaitent pouvoir discuter du projet.

Claude Accolas est d'accord pour adopter le projet. Robert Breton souligne de nouveau l'importance de ce projet pour les jeunes concepteurs.

David Gaucher souhaite que l'APASQ soit vigilante quant à l'application de l'entente.

Viviane Morin rappelle que les membres, notamment les jeunes concepteurs, peuvent toujours la solliciter pour connaître les tarifs en vigueur pour tel ou tel producteur.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Le projet d'entente est adopté à la majorité des voix.

Mathieu Marcil, appuyé par Charles Antoine Roy, propose la destruction des bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité.

Claude Goyette souhaite féliciter Francine Bousquet et Michel Lemire pour leur collaboration.

## **7. Varia**

Anouk Looten retire sa demande de varia.

## **8. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, Claude Goyette, appuyé par Marcel Dauphinais, propose la levée de l'assemblée sectorielle.

Adopté à l'unanimité.

---

Raymond Marius Boucher, président

---

Claude Goyette, secrétaire